



J'accompagne

MON ÉLÈVE AVEC UN TDAH

Préface du Pr. Diane Purper-Ouakil

Sara Fally





LE POINT DE VUE DE L'ENSEIGNANT

⇒ **Je teste mes connaissances sur le TDAH en cochant les réponses qui me paraissent justes**

- **1. Statistiquement, sur une classe de 30 élèves, il y a...**
 - a plus de garçons que de filles avec un TDAH.
 - b 3 ou 4 élèves avec un TDAH.
 - c 1 à 2 élèves avec un TDAH.
 - d Le TDAH n'est pas prouvé scientifiquement, c'est une façon de désigner des enfants turbulents.
- **2. Le diagnostic du TDAH se fait...**
 - a par des tests psychométriques (test de QI, de l'attention, etc.).
 - b par une IRM cérébrale.
 - c par un examen clinique effectué par un psychiatre ou un pédo-psychiatre.
 - d par le recueil d'informations auprès des adultes qui s'occupent de l'enfant.
- **3. Le TDAH est dû à...**
 - a une carence éducative (parents trop laxistes ou absents).
 - b une mauvaise hygiène de vie (alimentation, activité physique, pollution).
 - c des facteurs génétiques.

- d un choc émotionnel, comme le divorce des parents.
 - e un développement anormal du cerveau.
 - f l'influence des compagnies pharmaceutiques.
- **4. L'enfant avec un TDAH...**
 - a a besoin d'une éducation stricte, il ne faut rien « lui passer ».
 - b a besoin de routines, de rituels pour se repérer.
 - c est moins sensible, d'ailleurs, il a moins d'amitiés.
 - d se croit souvent supérieur aux autres et donc au-dessus des règles.
- **5. Les adultes avec un TDAH...**
 - a ont plus d'accidents de la route et d'accidents domestiques.
 - b consomment davantage de produits addictifs.
 - c sont plus sensibles à la dépression.
 - d gardent moins longtemps leur emploi.
- **6. L'élève avec un TDAH en classe...**
 - a est souvent un peu paresseux, il cherche des échappatoires pour éviter de travailler.
 - b aime faire du bruit avec son matériel ou ses pieds pour attirer l'attention.
 - c est parfois négligent, c'est pourquoi son travail est brouillon et il oublie son matériel.
 - d doit fournir beaucoup plus d'efforts que les autres pour arriver aux mêmes résultats.
- **7. Les capacités de l'élève avec un TDAH :**
 - a Il n'est pas aussi intelligent que les enfants sans TDAH.
 - b Il est principalement gêné par son impulsivité et son hyperactivité qui génèrent des comportements inappropriés.
 - c Il manque de volonté : la plupart sont bien capables de se concentrer sur un jeu par exemple !
 - d En général, il travaille mieux avec les professeurs sévères, il ne faut pas hésiter à le punir.
- **8. Pour aider un enfant avec un TDAH, on peut...**
 - a le placer dans un environnement calme.
 - b lui faire remarquer tous ses comportements inappropriés.
 - c lui donner une alimentation sans sucre ni colorant alimentaire.
 - d lui faire suivre une thérapie cognitivo-comportementale (TCC).
 - e attendre patiemment car la majorité des enfants surmontent le TDAH à l'âge adulte.

- 9. La molécule de méthylphénidate donnée aux enfants ayant un TDAH...
 - a provoque des insomnies.
 - b ralentit l'activité du système nerveux central.
 - c crée une dépendance.
 - d est un stimulant cérébral.

⇒ Je fais le point sur l'école inclusive

- 1. a et c. Statistiquement, sur une classe de 30 élèves, il y a 1 à 2 élèves avec un TDAH (la prévalence du trouble s'établit entre 3 et 6 %), plus souvent des garçons (ratio de 2 garçons pour 1 fille). Le TDAH est décrit dans la littérature médicale depuis la fin du XVIII^e siècle et fait partie des troubles mentaux reconnus par le DSM-5 (*Diagnostic and Statistical Manual of mental disorders*). Le TDAH est l'objet de nombreux articles scientifiques chaque année dans le monde.
- 2. a, c et d. Le diagnostic du TDAH est posé par un médecin formé au TDAH (pédiatre, pédopsychiatre, psychiatre ou généraliste). Il s'agit d'une évaluation clinique fondée sur l'entretien avec les parents et l'observation de l'enfant en consultation, étayée par des bilans (orthophoniques, psychométriques ou psychomoteurs) mais également des questionnaires renseignés par l'entourage de l'enfant (parents, enseignants).
- 3. c et e. Le TDAH peut être attribué à une combinaison de différents facteurs :
 - une vulnérabilité génétique (25 % des enfants avec un TDAH ont également un parent affecté par ce trouble), mais il n'y a pas un gène identifié du TDAH ;
 - des facteurs de risque dans l'environnement prénatal et postnatal ;
 - un retard de maturation de certaines zones cérébrales ;

Les parents d'enfants ayant un TDAH ont un style parental plus autoritaire que les parents d'enfants sans TDAH. Leurs enfants, moins autonomes, nécessitent une surveillance et une guidance constantes.
- 4. b. L'enfant avec un TDAH a besoin de routines, de rituels pour se repérer. Il a du mal à former et conserver des amitiés mais ce n'est pas parce qu'il est insensible ! (cf. chapitre 13). Son parcours semé d'embûches et d'échecs l'a souvent conduit à avoir une piètre estime de soi.
- 5. a, b, c et d. L'impact du TDAH sur la qualité de vie est documenté dans de nombreuses études à travers le monde. Les adultes ayant un TDAH gardent moins longtemps leur emploi, ont plus d'accidents de la route et d'accidents domestiques, sont plus sensibles à la dépression et ont

plus fréquemment des idées suicidaires, ils consomment davantage de produits addictifs, sont plus souvent déclarés coupables d'infractions (la prévalence du TDAH en milieu carcéral est au moins 3 fois plus forte que dans la population générale, Faraone et *al.*, 2021).

- **6. d.** En classe, l'élève avec un TDAH a du mal à initier les tâches y compris quand il est volontaire (cf. chapitre 6). Il fait du bruit avec son matériel ou ses pieds parce qu'il parvient difficilement à contrôler son agitation motrice. Ses devoirs sont brouillons et il oublie son matériel car il a de grosses difficultés à planifier et organiser son travail. Ses fonctions exécutives altérées exigent de lui beaucoup plus d'efforts que les autres pour arriver aux mêmes résultats.
- **7. Aucune réponse vraie.** Les tests psychométriques montrent que la répartition des capacités intellectuelles mesurées par les échelles de Weshler (quotient intellectuel) est similaire dans la population avec ou sans TDAH. Les variations repérées concernent les subtests, c'est principalement la mémoire de travail et la vitesse de traitement des informations qui sont altérées.

C'est le déficit attentionnel qui gêne le plus l'élève avec un TDAH, les autres manifestations du trouble agacent plus son entourage!

Dans certaines situations particulièrement stimulantes (jeux vidéo, sports, etc.) ou s'il a peur, l'enfant avec un TDAH peut se montrer très concentré et aussi performant que les autres, mais ce n'est pas dû à sa volonté!

Les élèves avec un TDAH sont repris et punis beaucoup plus souvent que les autres depuis leur plus jeune âge. Ils développent une forme d'habituation aux remarques négatives. En revanche, ils sont sensibles aux encouragements et profitent pleinement du renforcement positif (cf. chapitre 11).

- **8. a et d.** Placer l'enfant dans un environnement calme et structurant, l'encourager lorsqu'il se comporte de manière adéquate, lui expliquer son trouble et lui enseigner des stratégies compensatrices (si nécessaire au moyen d'une TCC), l'aidera à mieux s'adapter à son environnement. Seuls 1/3 des enfants ayant un TDAH voient le trouble disparaître à l'âge adulte. Dans tous les cas, mieux vaut intervenir en amont car les manifestations du TDAH peuvent avoir des conséquences sur les relations intra-familiales, sociales et sur la scolarité qui affectent le bien-être de l'enfant et son développement.
- **9. a et d.** La recherche a montré que le traitement médicamenteux ne crée pas de dépendance ou d'accoutumance. Le méthylphénidate est un psychostimulant, de ce fait il agit sur la vigilance et peut provoquer des difficultés à l'endormissement.



J'évalue ma tolérance au TDAH

- Je note de 0 (aucune) à 10 (difficilement supportable) la gêne occasionnée par ces différentes manifestations du TDAH en classe.

Niveau de gêne ressentie (agacement, irritation, fatigue, frustration, etc.)	J'entoure ma note de 0 = aucune à 10 = extrême
Agitation motrice (bouge les jambes, se tortille, se retourne sans cesse, ne tient pas assis, etc.)	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Bruits répétés (tapote avec un objet, actionne son stylo 4 couleurs, fait de petits bruits, chantonne, etc.)	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Prise de parole intempestive (interrompt, ne lève pas la main, commente à tout propos, bavarde sans cesse, etc.)	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Précipitation (commence la tâche avant d'avoir pris connaissance des consignes, bâcle le travail, etc.)	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Retards (ne se présente pas à l'heure, ne rend pas ses travaux dans les délais)	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Oublis (n'a pas son matériel, laisse des objets lui appartenant en quittant la salle, n'a pas fait ses devoirs, etc.)	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Lenteur (commence à travailler après les autres, pose beaucoup de questions avant de débiter la tâche, écrit ou lit lentement)	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Inattention (regarde sans cesse ailleurs, fait répéter, se distrait d'un rien, n'applique pas la consigne, peut se mettre en danger, etc.)	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Je calcule mon score : somme des notes ÷ 8	TOTAL = ____ /10

Score

Le but de cette activité est surtout de prendre conscience de notre seuil de tolérance et de distinguer les manifestations qui sont moins bien supportées pour être capable de prendre du recul.

▲ Je fais le point sur l'école inclusive : Si l'onglet « école inclusive » du site *éduscol* (consulté en mars 2023) ne consacre pas de rubrique particulière au TDAH, il rassemble différents textes réglementaires qui engagent les établissements scolaires auprès de tous les élèves, sans distinction. L'accueil de tous les enfants dans les classes est inscrit dans la loi (*Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances*). À l'instar de nombreux pays, la France a ratifié la *Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées* en 2010 et s'est ainsi engagée à ce que les enfants « *ne soient pas exclus, sur le fondement de leur handicap, du système d'enseignement général* ». Cette obligation a été rappelée dans le Code de l'éducation : « *Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. [...] Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction* (article L.111-1, modifié par la loi du 24 août 2021). Les textes sont sans équivoque et enjoignent l'« école inclusive » à s'adapter au profil des élèves accueillis. Le nombre d'élèves en situation de handicap dans les classes ordinaires est en augmentation constante (de 118 000 en 2006 à près de 361 500 en 2019, source education.gouv.fr, et plus de 430 000 à la rentrée 2022, source handicap.gouv.fr).

L'inclusion reste cependant un défi. Dans son rapport d'août 2022 sur l'accompagnement des élèves en situation de handicap, la Défenseure des droits révèle qu'en 2021, 20 % des saisines relatives aux droits de l'enfant ont concerné des difficultés d'accès à l'éducation d'enfants en situation de handicap – la plupart d'entre elles relevant de l'accompagnement de ces élèves en milieu scolaire. En classe, l'accompagnement relève des enseignants qui travaillent éventuellement en collaboration avec des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de Handicap) si l'élève bénéficie d'une aide humaine. Bien que l'accueil d'élèves en situation de handicap génère souvent un surcroît de travail, la grande majorité (plus de 80 %) des enseignants ne remet pas en question cette inclusion. Toutefois seuls 2 sur 10 se déclarent satisfaits de la formation qui leur a été dispensée pour faire progresser au mieux ces enfants (Le Laidier, 2018). De fait, la formation initiale des enseignants ne comporte un module dédié aux élèves à besoins éducatifs particuliers que depuis 2020. La démarche était nécessaire mais le champ est vaste puisqu'il s'agit de : présenter le cadre légal et les enjeux de l'école inclusive, découvrir les différents services, dispositifs adaptés et aménagements de scolarité, apprendre à distinguer les différents troubles et leurs répercussions sur

les apprentissages, connaître les parcours de formation adaptés à chacun, savoir adapter sa communication orale et écrite, apprendre à coopérer avec les familles, les équipes éducatives et paramédicales, mettre en œuvre des situations d'enseignement en tenant compte de la diversité des élèves et des modalités d'évaluation valorisant leurs compétences (cahier des charges des *compétences-métier*, JO du 18-12-2020). On peut donc s'interroger sur le temps qui y est consacré : *une durée au moins égale à 25 heures !*

Des études ont montré que la gestion des comportements en classe est tributaire des attitudes et des croyances sur l'enseignement aux élèves ayant un TDAH (Anderson, 2017). En l'absence d'information rigoureuse, les attitudes des enseignants se constituent par confrontation directe avec les enfants atteints du trouble ou au travers des médias (les polémiques concernant l'existence même du TDAH et la sur-prescription de méthylphénidate sont devenues des serpents de mer). Ce savoir approximatif est susceptible d'alimenter l'ambivalence des enseignants à l'égard du TDAH et de décourager leur volonté de mettre en œuvre des pratiques cohérentes et adaptées aux élèves atteints de ce trouble. Or, ces stratégies, à leur tour, peuvent avoir un impact sur l'engagement des élèves, leur comportement et leur bien-être. Ainsi, des enseignants participant à une étude, en proie à la frustration face aux comportements perturbateurs d'élèves ayant un TDAH, reconnaissent avoir crié ou avoir tenu des propos négatifs. Par ailleurs, il a été montré que le manque de préparation pour enseigner aux élèves ayant des comportements inadaptés provoque stress et épuisement professionnel (Anderson, 2017).

L'objectif de cet ouvrage est de lutter contre les croyances stéréotypées concernant le TDAH mais également de donner à chacun des pistes et des outils à moduler selon sa matière, ses habitudes de travail, son style d'enseignement et ses pratiques pédagogiques afin de faciliter la prise en charge et l'intégration des élèves atteints de TDAH. Les manifestations du trouble sont telles qu'elles génèrent des attitudes mitigées voire conflictuelles : reconnaissance du bien-fondé des stratégies de gestion comportementale d'un côté et conviction que la mise en place de ces stratégies est chronophage et se ferait au détriment de l'enseignement académique de l'autre...

Avant de s'engager dans une modification ou même un renouvellement de ses pratiques, il convient donc d'être au clair avec ses propres ambivalences.

LE POINT DE VUE DE L'ÉLÈVE

D'après le manuel de catégorisation des pathologies psychiatriques le plus utilisé (DSM-5, *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, 5^e édition), le TDAH est l'un des troubles les plus courants chez les enfants d'âge scolaire, avec une **prévalence de 3 à 6%**. Le TDAH se caractérise principalement par la triade : **inattention, impulsivité et hyperactivité**. À l'école, ces caractéristiques ont tendance à dégrader les relations avec les enseignants et les pairs (Grygiel et al., 2018), entraînant un rejet social et des prophéties auto-réalisatrices qui affectent le niveau d'éducation atteint par l'enfant (Bell et al., 2011). Un diagnostic de TDAH peut donc être considéré comme un facteur de risque de problèmes d'intégration à l'école.



Gustave

Gustave est un enfant vif et plein d'énergie, il a hâte de faire sa rentrée en maternelle, de se faire de nouveaux copains et d'essayer les draisiennes rangées sous le préau. Mais dès les premiers jours, il a du mal à attendre son tour, à rester assis, à partager les jouets et à finir des activités qu'il n'a pas choisies. Il ne réussit pas très bien les coloriages et les découpages et préfère escalader les structures de jeux dans la cour. Son impulsivité, son manque d'attention et son hyperactivité irritent la maîtresse, il est souvent grondé. Les copains ne sont pas toujours d'accord pour l'accepter dans les jeux et il est de moins en moins invité aux anniversaires. La maîtresse s'inquiète un peu et se plaint souvent à sa maman des difficultés qu'a Gustave pour se concentrer, écouter et suivre les consignes ou interagir calmement avec ses pairs. Sa maman est désolée et lui rappelle souvent les règles, elle en a assez aussi qu'il oublie son blouson à l'école et perde régulièrement ses affaires. Tout le monde lui demande de faire plus attention car il va bientôt entrer en primaire.

Gustave est impatient de savoir lire comme sa grande sœur, mais c'est plus compliqué qu'il ne le pensait. Les journées sont longues, il a du mal à rester assis, et ses camarades se plaignent parce qu'il fait du bruit et bouge trop sur sa chaise. Il lui arrive de casser des objets sans le faire exprès et il ne parvient pas à respecter les règles dans les jeux. La maîtresse le trouve trop lent dans son travail et lui demande souvent de se concentrer davantage. Il sent qu'il l'agace et il essaie de faire de son mieux pour la satisfaire mais en vain. Ses notes ne sont pas très bonnes, pourtant il fait des efforts ! À la maison, le soir, il n'a pas envie de se mettre aux devoirs et il lui arrive d'oublier ses cahiers en classe. Heureusement, sa grande sœur l'aide parfois et lui explique ce qu'il n'a pas retenu. Au fil des années le retard s'accumule, ses parents sont